





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2021-628**

**Séance publique du**

**11 juin 2021**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210611- lmc1195468-DE-1-1
Date de signature : 15/06/2021
Date de réception : mardi 15 juin 2021
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : FINANCEMENT ACTION PUBLIQUE - APPROBATION DE LA CANDIDATURE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE A L'APPEL A PROJETS REACT-EU "SOUTENIR LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES POUR LA MOBILITÉ DU QUOTIDIEN" (AXE 9 - OT13)**

Le 11 juin 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 04/06/2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Laure SCANDOLERA, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Laurence ANGELETTI à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Dominique AUGÉY à Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jean-François DUBOST à Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Josy PIGNATEL à Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à Madame Sophie JOISSAINS, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Eric CHEVALIER.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Françoise TERME.  
Secrétaire : Kayané BIANCO

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Ressources  
Direction Ressources et Exécution  
Budgétaire

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 JUIN 2021

Nomenclature : 7.5  
Subventions

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

**CO-RAPPORTEUR(S)** : Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Amandine JANER , Madame Kayané BIANCO

**Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS**

**OBJET** : FINANCEMENT ACTION PUBLIQUE - APPROBATION DE LA CANDIDATURE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE A L'APPEL A PROJETS REACT-EU "SOUTENIR LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES POUR LA MOBILITÉ DU QUOTIDIEN" (AXE 9 - OT13)-  
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Favorisant la réparation des dommages causés par la crise pandémique de COVID-19 et de ses conséquences sociales, tout en concourant à préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie, l'Union européenne apporte une contribution complémentaire à travers les dispositifs REACT-EU « Soutien à la reprise en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe ».

En tant qu'autorité de gestion des fonds européens FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) - FSE (Fond Social Européen), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) a la responsabilité de la mise en œuvre de REACT-EU.

Pour répondre aux besoins régionaux tout en s'inscrivant dans le cadre réglementaire de REACT-EU, la Région Sud PACA dans sa délibération n°20-691 du 17 décembre 2020, a décidé de mobiliser des crédits FEDER en direction des quatre domaines d'intervention suivants :

- la santé,
- le soutien aux PME,
- la transition numérique,
- et la transition écologique.

Pour cela, la Région Sud PACA a publié un appel à projets s'intitulant « Soutenir les aménagements cyclables pour la mobilité du quotidien » visant à cofinancer jusqu'à 80% les projets éligibles. La Ville d'Aix-en-Provence doit se prononcer sur l'opportunité de répondre à cet appel à projets et constituer un dossier de candidature avant le 16 juillet 2021.

Participant à sa politique de développement durable et dans le but de sécuriser et de développer les modes de déplacement doux, la Ville d'Aix-en-Provence vient d'engager plusieurs opérations d'aménagements cyclables.

Ainsi, la création de divers cheminements piétons et pistes cyclables a été programmée sur l'ensemble de la ville et plus particulièrement dans les quartiers ouest.

Aujourd'hui, la Ville dispose de près de 70km de voies cyclables. Le grand Plan Vélo vise à doubler le nombre d'aménagements dédiés aux vélos sur les prochaines années. Il a plusieurs objectifs, notamment celui de relier les aménagements existants pour créer une continuité des circuits cyclables et la création de liaisons prévues entre Aix-en-Provence (Célony, Luynes, Les Milles, Puyricard, La Duranne) et les communes d'Eguilles, Bouc Bel Air et du Tholonet.

Le coût estimatif de ce projet couvrant les années 2020 et 2021 est de 8 000 000 € HT.

La mobilisation de crédits FEDER à cet effet contribuera à l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 que la Région s'est fixée dans son Plan Climat « une Cop d'avance », en complément de son Plan Vélo régional volontariste d'achever les 2020 km du schéma véloroutes d'ici 2025.

Je vous demande donc, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le principe d'un dépôt de candidature de la Ville en réponse à l'appel à projets REACT EU « Soutenir les aménagements cyclables pour la mobilité du quotidien » ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'élu délégué à solliciter le concours financier du FEDER dans le cadre du dispositif REACT-EU et à signer tout document afférent ;
- **DIRE** que Monsieur le Trésorier Principal d'Aix-Municipale fera recette des sommes correspondantes.

DL.2021-628 - FINANCEMENT ACTION PUBLIQUE - APPROBATION DE LA CANDIDATURE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE A L'APPEL A PROJETS REACT-EU "SOUTENIR LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES POUR LA MOBILITÉ DU QUOTIDIEN" (AXE 9 - OT13)-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

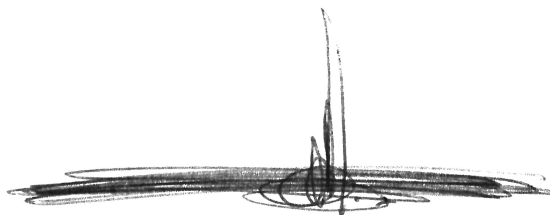
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Madame Amandine JANER



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»